



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Haut-commissaire  
aux compétences**

# **PLAN DE TRANSFORMATION & DE DIGITALISATION DE LA FORMATION**

**DEUXIÈME COMITÉ DE SUIVI QUADRIPARTITE**

**28 SEPTEMBRE 2021**

# Les points à aborder

- 1. Rappeler les objectifs, la méthode et le plan d'actions présenté au précédent Comité de suivi**
- 2. Partager l'état d'avancement des actions lancées depuis le dernier Comité de suivi**
  - L'appel à projets d'hybridation de la formation de filières et/ou de réseaux
  - La démarche pilote de conception de modules digitaux et immersifs
- 3. Présenter les actions à lancer cet automne**
  - Le soutien de l'activité de formation dans les tiers-lieux
  - L'accompagnement des organismes de formation & CFA à l'hybridation de la formation
- 4. Chantiers additionnels**

# 1. Rappel des objectifs, de la méthode et du plan d'action présenté au précédent Comité de suivi

# DEFFINUM : Un plan de transformation de la formation très ambitieux, inscrit dans le Plan de relance

## RAPPEL : OBJECTIFS ET MÉTHODE

**Un budget de 300M€ pour accélérer la transformation de la formation**

- **Un plan pour franchir un cap de transformation de la formation et faire de la France un leader en matière d'innovation pédagogique :**
  - Faire émerger un modèle de formation plus attractif, intégrant davantage les apports des technologies digitales et immersives, et de la formation en situation de travail
  - Mener des actions volontaristes pour réduire la fracture digitale
- **Une concertation et une implication forte des acteurs :**
  - Une cinquantaine d'organisations paritaires, publiques, privées sollicités : partenaires sociaux, Régions, secteur de la formation professionnelle, branches professionnelles, Ministères, opérateurs ...
  - Une enquête menée auprès des organismes de formation & CFA (avec un taux de réponse de 25,6%) qui confirme la nécessité de soutenir l'équipement en contenus digitaux et ressources numériques
  - Un Comité de suivi quadripartite installé fin mars 2021

# DEFFINUM : Un plan de transformation de la formation très ambitieux, inscrit dans le Plan de relance

## RAPPEL : LE PLAN D'ACTION PRÉSENTÉ AU COMITÉ DU SUIVI QUADRIPARTITE DE FIN MARS

Trois leviers complémentaires pour un mouvement de transformation durable

### Axes d'intervention

**1** Le soutien à des projets innovants de digitalisation proposés par les acteurs de terrain ou les filières économiques et la création de communs numériques (notamment réalité virtuelle)

**2** Le soutien des tiers lieux de formation, pour rapprocher la formation, accéder à des outils et partager

**3** L'accès, pour les organismes de formation & CFA, à une offre d'accompagnement pour hybrider la formation

### Leviers d'actions

Le lancement d'un appel à projet d'innovations pour soutenir des projets de filières et/ou de réseaux

La création de « communs numériques » pour des ressources numériques immersives coûteuses et à forte valeur ajoutée

Vers la labellisation de tiers-lieux formation et un financement d'amorçage, notamment pour des équipements (outils vidéos, réalité virtuelle ...) ou l'animation de ces lieux

Vers une offre d'accompagnement en tiers payant, pris en charge pour les organismes de formation & CFA

### 2 chantiers additionnels à lancer :

- La structuration d'un espace de R&D et de veille sur les innovations
- L'organisation d'un cycle de hackathons pour identifier et lever les verrous administratifs et contractuels à l'hybridation

## **2. Etat d'avancement des actions lancées depuis le dernier Comité de suivi quadripartite :**

cc

**2.1. L'appel à projets d'hybridation de la formation de filières et/ou de réseaux**

cc

**2.2. La démarche pilote de conception de modules digitaux et immersifs**

## 2.1. L'appel à projets d'hybridation de la formation de filières et/ou de réseaux

### RAPPEL : OBJECTIFS, RETOMBÉES ATTENDUES ET CALENDRIER

Un budget de **100 M€** pour soutenir des projets d'hybridation de filières et/ou de réseaux d'établissements de formation

- **Un appel à projets pour soutenir :**
  - **Des groupements ou consortiums d'acteurs porteurs de projets d'hybridation de la formation :**
    - d'envergure nationale ou interrégionale
    - qui portent un engagement de mutualisation des productions au sein du réseau concerné, voire, s'ils le souhaitent, au-delà
    - qui portent une forte dynamique d'innovation pédagogique, intégrant notamment les apports des technologies numériques et immersives, des sciences cognitives et de la formation en situation de travail
  - **Des projets d'une durée de 36 mois max., d'un montant de 500K€ minimum** (avec un cofinancement Etat de 70% max).
- **Des retombées attendues importantes en termes de couverture, de rayonnement et d'impact** sur le nombre d'apprenants et sur les pratiques pédagogiques.
- **Des évaluations embarquées à chaque projet, à compléter par une évaluation indépendante** pour disposer de données d'impact des projets sur les apprentissages et capitaliser sur les meilleures pratiques à diffuser.

#### Calendrier :

- **5 mai 2021** : Concertation sur les contours de l'appel à projets
- **1<sup>er</sup> juin 2021** : Lancement de la 1<sup>ère</sup> vague de l'appel à projets
- **29 octobre 2021** : Date limite de dépôt de la 1<sup>e</sup> vague de réponse et démarrage de l'étape d'instruction des dossiers
- **2 novembre 2021 au 31 janvier 2022** : 2<sup>e</sup> vague
- **3 février au 29 avril 2022**: 3<sup>e</sup> vague

## 2.1. L'appel à projets d'hybridation de la formation de filières et/ou de réseaux

### PREMIERS ÉLÉMENTS DE BILAN

Un écho fort de la 1<sup>ère</sup> vague de l'appel à projets auprès des acteurs du secteur

- **Un intérêt exprimé par de nombreux acteurs du secteur :**
  - Plus de 900 retraits de dossiers de candidatures uniques : de l'ordre de 80/90 dépôts de candidatures anticipés, qui pourraient se répartir entre les différentes vagues de l'appel à projets
  - De premiers retours qui esquissent des collaborations nouvelles entre acteurs du secteur
  - Une attention particulière à avoir sur la présence d'organismes de formation & CFA de toute taille dans les groupements/consortiums
- **Des questions récurrentes sur :**
  - L'envergure interrégionale ou nationale des projets et son implication sur la localisation des porteurs de projets
  - L'exigence de mutualisation des productions au sein des consortiums et la possibilité d'associer aux projets déposés un modèle économique pérenne
  - L'opportunité d'embarquer des partenaires étrangers dans les projets et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer
  - La possibilité pour un éditeur de contenu ou un organisme de formation de faire partie de plusieurs consortiums à la fois
  - La possibilité de cibler un projet sur un public bénéficiaire spécifique



## 2.1. L'appel à projets d'hybridation de la formation de filières et/ou de réseaux

### PROCHAINE ÉTAPES

#### Une sélection des projets de la vague 1 de novembre à janvier

- **Début octobre** : organisation d'un webinaire pour répondre aux interrogations des porteurs de projets
- **Fin octobre** : date limite de dépôt des projets de la vague 1
- **Novembre-janvier** : instruction des projets et auditions
  - Un comité de sélection constitué de personnalités porteuses de points de vue et d'expertises complémentaires, chargé d'auditionner et de challenger les porteurs de projets
  - Une sélection finale des projets assurée par le Comité d'engagement, à partir des recommandations formulées par le Comité de sélection



#### Un comité de sélection en cours de constitution :

- **Présidence du Comité de sélection** un entrepreneur dans le domaine du digital, Stéphane Distinguin
- **Composition du comité de sélection** : une dizaine de représentants :
  - Des Régions
  - Du monde économique (petites et grandes entreprises)
  - Des acteurs de la compétence (organismes de formation, start-up, ...)
  - De la recherche (ingénierie pédagogique, sciences cognitives, interaction hommes-machines...)

## 2.2. La démarche pilote de conception de modules digitaux et immersifs

### RAPPEL : OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PILOTE

Des modules digitaux/immersifs construits de façon participative pour **alimenter un patrimoine commun**



#### La construction de modules digitaux / immersifs d'entraînement aux gestes professionnels intégrés à des parcours de formation prioritaires pour la relance

*Identifier des briques pédagogiques pour lesquelles des technologies innovantes (réalité augmentée / réalité virtuelle, ancrage mémoriel..) peuvent être source de valeur d'un point de vue pédagogique*

#### La mise à disposition de ces modules (logique de communs numériques)

*Mutualiser des ressources pédagogiques innovantes destinées au plus grand nombre d'établissements de formation et de bénéficiaires*

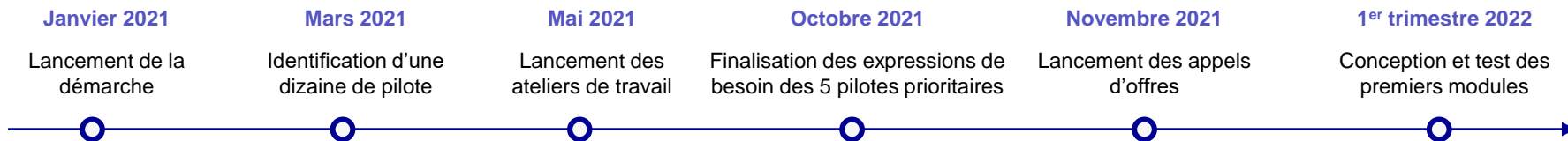
#### Pour rappel :

- **Le 31 mars 2021** : présentation synthétique en comité de suivi
- **Le 11 mai 2021** : point d'avancement détaillé dans le cadre d'un groupe de travail dédié

**La cible : 15 projets pilotes** impliquant les branches et les principaux réseaux d'établissement de formation continue et initiale

## 2/ La démarche pilote de conception de modules digitaux/ immersifs

### RAPPEL : CALENDRIER, PRINCIPES ET ATTENDUS DE LA DÉMARCHE PILOTE



#### | 4 principes-clés |



Une **approche expérimentale** en mode « test & learn »



L'**innovation** au service de l'apprentissage



Le choix de la **co-construction** à toutes les étapes



Des briques pédagogiques définies à partir des **situations professionnelles**

#### | Attendus |

##### A court terme :

- Définir la ou les **méthodologies d'hybridation**
- Identifier les **conditions du passage à l'échelle**
- Inventer un **modèle** pour assurer la pérennité et valoriser ces « communs numériques »

##### A moyen terme :

- Vérifier l'**appropriation** des outils par les **formateurs**
- Etudier l'**impact** de ces outils sur la **qualité** de l'apprentissage

**Une analyse juridique en cours pour asseoir le projet au regard du droit** (concurrence, aides d'état, propriété intellectuelle, ...) : une présentation des résultats au prochain Comité de suivi quadripartite

## 2.2. La démarche pilote de conception de modules digitaux et immersifs

### 5 PILOTES PRIORITAIRES

5 pilotes prioritaires visant à construire des environnements immersifs pour s'exercer aux gestes et à la posture

#### | PILOTES |

##### Agriculture

*Taille des arbres fruitiers*

##### Fibre optique

*Raccordement réseaux*

##### Hébergement & Restauration

*Relation de service*

##### Plasturgie

*Diagnostic de dysfonctionnements de presse à injecter*

##### Santé – Social

*Accompagnant éducatif et social\**

#### | OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES |

Acquérir les différents gestes de taille des arbres fruitiers et visualiser les impacts des choix de taille sur les futures récoltes

Savoir raccorder les fibres optiques dans des armoires de rues en réalisant le balisage d'une zone de chantier

Acquérir une posture relationnelle de qualité garantissant le service souhaité et l'atteinte des attentes clients

Identifier les causes et les actions à réaliser en cas de dysfonctionnements d'une presse à injecter

Surveiller les indicateurs de douleur chez une personne et appréhender les difficultés d'une personne en situation de handicap

\* Suite au premier atelier, le nom du pilote va évoluer

## 2/ La démarche pilote de conception de modules digitaux/ immersifs

### 2 ACTIONS CLÉS INSTRUITES DEPUIS LE GROUPE DE TRAVAIL DU 11 MAI

#### 1. Prise de contact avec une diversité d'acteurs

Solliciter une diversité d'acteurs pour construire des modules qui s'appliquent à des contextes pédagogiques diverses



#### 2. Approfondissement des expressions de besoin

Poursuivre la rédaction des expressions de besoin en vue de lancer un appel d'offres



#### Acteurs à impliquer impérativement dans les pilotes :

- **Des branches professionnelles et des entreprises** pour identifier les briques à digitaliser en lien avec les besoins de compétences
- **Des établissements de formation dans le champ de la formation initiale et continue** pour construire des modules digitaux / immersifs répondant à des besoins communs
- **Des éditeurs de contenus** pour s'assurer de la capacité technique à construire les briques pédagogiques
- **France compétences** pour objectiver l'existence de freins au déploiement des modules en lien avec les référentiels de certification

## 2/ La démarche pilote de conception de modules digitaux/ immersifs

### PRISE DE CONTACT AVEC UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

1

Une **mobilisation large** pour identifier des briques pédagogiques à digitaliser correspondant à des besoins partagés, dans des contextes pédagogiques diverses (formation initiale et continue, apprentissage, ...)



#### | Actions |

- Des participants aux ateliers de travail identifiés en lien avec les réseaux d'acteurs
- ~ **60 personnes contactées** issus de CFA, OF, lycées professionnels, GRETA, CMQ, etc.
- Une **double gouvernance mise en place sur 5 pilotes priorités** donnant lieu, entre septembre et novembre, à :
  - **15** ateliers de travail élargis
  - **9** comités de pilotage

#### | Enseignements |

- **Les acteurs sollicités s'impliquent dans la démarche et valident la méthode proposée** (intérêt de la transversalité, mutualisation des outils, etc.)
- **Un consensus émerge entre les participants des ateliers** sur les briques pédagogiques et les technologies à embarquer dans les pilotes
- **Une montée en compétences collective est observée** sur les apports, les limites et les usages des technologies digitales et immersives dans la formation
- Les sessions d'ateliers et les comités de pilotage constituent **des temps d'échanges privilégiés entres acteurs qui peuvent favoriser les partenariats**

## 2/ La démarche pilote de conception de modules digitaux/ immersifs

### APPROFONDISSEMENT DES EXPRESSIONS DE BESOIN

2

Des échanges avec les éditeurs pour poursuivre et affiner la rédaction des expressions de besoin en vue de lancer des appel d'offres



#### | Actions |

- **12 éditeurs rencontrés** pour affiner les expressions de besoin et obtenir de premiers devis
- **3 expressions de besoins rédigées**
- **Une instruction en cours du rôle des éditeurs de** contenus dans l'hébergement et le déploiement des modules, leur maintenance et leur mise à jour

#### | Enseignements |

- Les échanges avec les éditeurs permettent de **valider le niveau de précision des expressions de besoin** et d'**identifier les dimensions à affiner**
- Ils permettent d'interroger **les objectifs pédagogiques visés par les pilotes à l'aune des contraintes techniques des solutions digitales et immersives envisagées**
- Ils confirment la pertinence de **privilégier une méthode « agile » alternant conception des modules et test**, pour gagner du temps et favoriser la montée en compétences collective

## **3. Actions à lancer cet automne**

CC

**3.1. Le soutien de l'activité de formation dans les tiers-lieux**

CC

**3.2. L'accompagnement des organismes de formation & CFA à l'hybridation de la formation**



## 3.1. Le soutien de l'activité de formation dans les tiers-lieux

### RAPPEL : OBJECTIF

#### Rapprocher la formation, accéder à des outils et partager

- **Une action volontariste pour :**
  - **Rendre plus accessible la formation des stagiaires et apprenants**, en facilitant l'accès à des ressources pédagogiques digitales et immersives mutualisées
  - **Favoriser les rapprochements entre acteurs de la formation** : échanges de bonnes pratiques et retours d'expérience, découverte d'outils ou de méthodes innovants, R&D et recherche appliquée ...



**Une action qui s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large, construit au niveau interministériel, qui a fait l'objet d'annonce par le premier Ministre le 27 août :**

- Mesure 1 : soutenir le développement de 100 Manufactures de proximité (30 M€)
- **Mesure 2 : Soutenir le développement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux (50 M€)**
- Mesure 3 : 3000 missions de Services Civiques dans les tiers-lieux (20 M€)
- Mesure 4 : Des Conseillers numériques France Services au sein des tiers-lieux (15 M€)
- Mesure 5 : Renforcer le maillage national et territorial du réseau de tiers-lieux (4 M€)

## 3.1. Le soutien de l'activité de formation dans les tiers-lieux

### MÉTHODE

Une concertation entre avril et juin 2021 pour **préciser les missions des tiers-lieux et les modalités du soutien de l'Etat**

- **Les missions clés et les besoins associés :**
  - **L'accueil des apprenants et organismes de formation :** équipements informatiques, espaces modulables, accompagnement humain, ...
  - **Le rapprochement et la professionnalisation des acteurs de la compétence :** animation de communauté, soutien à la conception de parcours, matériel permettant l'expérimentation, découvertes de nouvelles technologies, ...
- **Les conditions de réussite :**
  - **Une offre de service et un modèle économique co-construit** par des organismes de formation & CFA et des tiers-lieux
  - **Des lieux accessibles** (horaires, transports, ...) **et ouverts aux publics**
  - **Une bonne articulation avec ce qui est fait au niveau régional**, afin de ne pas démultiplier les actions mais compléter / faire effet levier sur l'existant



**Un appel à projets régionalisé pour soutenir des projets de groupements de tiers-lieux et d'organismes de formation & CFA**  
avec des intérêts et des besoins convergeant



**Une fonction d'animation pour favoriser les coopérations entre tiers-lieux et organismes de formation**

## 3.1. Le soutien de l'activité de formation dans les tiers-lieux

### PROCHAINE ÉTAPES

#### Une gouvernance de l'appel à projets qui implique les Régions

- **Mi-octobre :**
  - **Rédaction d'un cahier des charges national** à partir des résultats de la concertation menée entre avril et juin 2021
    - Identification des dimensions du cahier des charges national à adapter au niveau régional
    - Détermination des clés de ventilation entre régions du budget de 50 M€
      - ⇒ Des temps d'échanges à organiser avec des représentants des Régions sur ces deux dimensions
- **Mi-octobre à mi-décembre :**
  - Déclinaison de l'appel à projets dans les régions
    - ⇒ L'ANCT est chargée d'animer l'adaptation du cahier des charges avec des représentants des Régions et des services déconcentrés de l'Etat, en bonne articulation avec les projets déjà initiés
  - Proposition au prochain Comité de suivi quadripartite de modalités de suivi des projets, d'évaluation et de capitalisation sur les résultats
- **Décembre-janvier :** publication des cahiers des charges régionaux

## 3.2. L'accompagnement des organismes de formation & CFA à l'hybridation de la formation

### RAPPEL : OBJECTIF

L'accès des organismes de formation & CFA à **une offre d'accompagnement pour hybrider la formation de qualité et en nombre suffisant**

- **Une action volontariste pour accélérer l'accès des organismes de formation & CFA à :**
  - **Un accompagnement pédagogique et technologique :** conception et déploiement d'ingénieries et de contenus de formation intégrant les technologies digitales/immersives
  - **Un accompagnement qui embarque aussi l'impact de l'hybridation sur les modèles :**
    - **Economique / stratégique :** stratégie globale de positionnement, de développement et d'investissement de l'organisme de formation / CFA
    - **RH et organisationnel :** organisation du travail, montée en compétences des équipes, transformation des métiers, ...



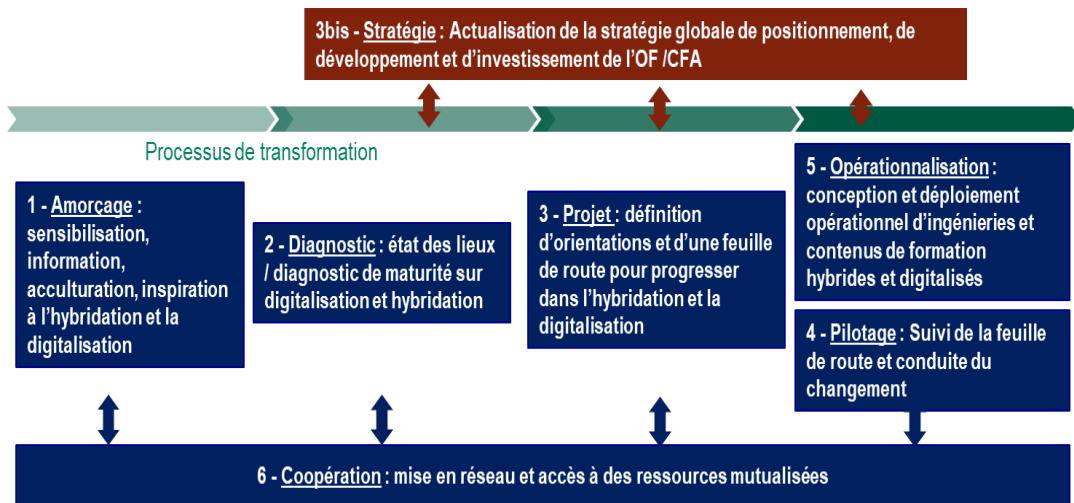
Une action **complémentaire à la mise à disposition de communs numériques**, indispensable pour accélérer et impulser un mouvement durable de transformation

## 3.2. L'accompagnement des organismes de formation & CFA à l'hybridation de la formation

### MÉTHODE

Une concertation entre avril et juin 2021 pour préciser les briques d'un accompagnement de qualité

- **La cible : un accompagnement « à la carte », avec une dimension opérationnelle forte**, composées de briques modulables selon le degré de maturité de l'organisme de formation / CFA, à **déployer au niveau régional**



**Deux besoins complémentaires mis en exergue :**

- **L'accès à des aides pour soutenir l'équipement numérique des organismes de formation & CFA les plus petits** (au-delà de la logique de communs numérique)
- **La mise en place d'une plateforme nationale d'information et d'orientation des organismes de formation & CFA**, pour renforcer la visibilité notamment sur les aides existantes

**Une concertation qui doit approfondir les travaux et garantir leur bonne appropriation**

## 3.2. L'accompagnement des organismes de formation & CFA à l'hybridation de la formation

### PROCHAINE ÉTAPES

**Une concertation qui doit se poursuivre avec les acteurs du secteur et les Régions**

- **Octobre à décembre :**
  - 1/ **Disposer d'un cadre méthodologique partagé de l'accompagnement**
  - 2/ **Préciser les besoins complémentaires**
  - 3/ **Instruire les modalités concrètes de déploiement par :**
    - Les Régions concernant le volet accompagnement des organismes de formation & CFA à l'hybridation de la formation
    - L'Etat concernant :
      - La mise en place d'aides pour soutenir l'équipement numérique des organismes de formation les plus petits : vers la mise en place d'une logique de chèque numérique?
      - La mise en place d'une plateforme nationale d'information et d'orientation des organismes de formation & CFA où serait accessibles toutes les informations relatives aux aides existantes et leur articulation, mais aussi les résultats des travaux de recherche sur l'impact du digital / de l'immersif sur la formation ?
- **Début 2022 : un déploiement effectif à partir des résultats de la concertation**



# 4. Chantiers additionnels

# DEFFINUM : chantiers additionnels pour 2021/2022

## SUITE DU PLAN D'ACTION

Des chantiers additionnels essentiels pour **soutenir la dynamique de transformation de la formation**

### Deux chantiers additionnels pour :

#### 1. Soutenir la recherche et la veille sur les innovations :

- **Une mise en visibilité des travaux de recherche et des meilleures pratiques** sur une plateforme nationale d'information et d'orientation des organismes de formation & CFA
- **Le lancement d'un appel à projet de recherche ouvert** pour permettre à des chercheurs de proposer des projets d'évaluation et de capitalisation sur les actions du plan de transformation

#### 2. Lever les verrous administratifs et contractuels à l'hybridation :

- **Une enquête flash sur l'impact des politiques d'achat sur les pratiques innovantes de formation** portée par France Compétences avec des résultats attendus fin 2021
- **L'organisation d'un cycle de hackathons** réunissant les financeurs, les acheteurs et les offreurs de formation début 2022